



**FEDÉRATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE**
A.S.B.L.

Rue Van Eyck, 11 A/4 - 1050 Bruxelles
Tél: 02/644.69.01 - Fax: 02/644.68.44
<http://www.ffsb.be> • e-mail: infos@ffsb.be
ING 310-0266448-75
N°d'entreprise : 0417.366.155

Bruxelles, le 06 juin 2011

Monsieur Roberto BETTARINI
Ambassadeur d'Italie
Rue Emile Claus, 28
1050 Bruxelles

Personne de contact : Julie-Anne BERHIN – E-mail : coordination@ffsb.be

V/Réf. : /

N/Réf. : MF/SD/20110606/

(à rappeler dans toute correspondance)

Objet : Lettre de soutien pour la reconnaissance de la Langue des Signes Italienne

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous nous permettons de nous adresser à vous en espérant que vous pourrez transmettre notre message auprès des Parlementaires de votre beau pays.

Notre Fédération, comme ses homologues dans plus d'une centaine de pays, défend la langue des signes qui est la langue naturelle des personnes sourdes et elle leur permet une inclusion harmonieuse dans la société dans toutes les étapes de leurs vies.

La langue des signes est d'ailleurs reconnue dans notre pays, depuis 2003 pour la Communauté francophone (Décret du 22/10/2003 relative à la reconnaissance de la langue des signes belge francophone) et depuis 2006 pour la Communauté flamande (Decreet van 5/5/2006 houdende de erkenning van de Vlaamse Gebarentaal).

A ce sujet, il y a lieu de prendre connaissance de la portée de l'article 30 de la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées qui stipule que les personnes sourdes ont le droit, sur base de l'égalité avec les autres, à la reconnaissance et au soutien de leur identité culturelle et linguistique spécifique. Le droit à la reconnaissance de la langue des signes nationale d'un pays est un droit inhérent reconnu à tout citoyen sourd.

C'est donc avec un extrême étonnement que notre Fédération a appris le projet des Députés du Comité des Affaires sociales de la Chambre de votre pays de changer la dénomination de la Langue des Signes Italienne (LIS), telle que proposée par le Sénat italien le 16 mars 2011, en un Langage Mimo-Gestuel le 3 mai 2011.

../..

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid de Belgique



La FFSB est reconnue comme association d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française et comme association représentative des personnes handicapées par la Région wallonne. Elle est membre du Belgian Disability Forum (BDF), de l'Union Européenne des Sourds (EUD) et de la Fédération Mondiale des Sourds (WFD). La FFSB est subsidiée par la Communauté française, la Région de Bruxelles-Capitale, la COCOF, le Fonds Maribel Social, le Fond Social Européen, le Ministère de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, ainsi que par le Ministère de l'Economie et de l'Emploi de la Région Wallonne.

../..

Et cela, en contradiction totale avec de nombreuses études scientifiques qui attestent que la Langue des Signes est une vraie langue visuelle de la communauté sourde avec sa syntaxe et sa grammaire et non pas simplement du mimo-gestuel comme cela avait été considéré, erronément, il y a deux ou trois siècles.

Nous osons espérer que les Députés de votre pays prendront conscience de l'importance de la dénomination exacte de cette langue qui est : la LANGUE DES SIGNES ITALIENNE. Il en va du respect et de la protection d'un des droits fondamentaux des personnes sourdes dans votre pays, d'autant plus que l'Italie a ratifié la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées le 3 mars 2009.

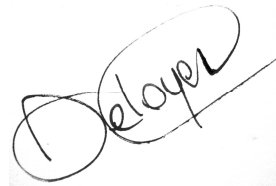
Il va de soi que l'expression de notre demande de soutien à la Fédération Nationale des Sourds d'Italie (ENS) de votre part est partagée par l'ensemble des Sourds de Belgique francophone, jeunes ou non, que nous représentons. Les Fédérations de sourds d'autres pays du monde apportent également leur soutien à la Communauté Sourde d'Italie et, ensemble, nous vous prions de prendre en considération notre message commun.

Nous vous remercions vivement pour votre attention à la présente et pour l'appui que vous voudrez bien apporter aux Sourds de votre pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, nos salutations les plus distinguées.



Martine FRAITURE
Présidente de la FFBSB



Sophie DELOYER
Présidente de la FFBSB-Jeunes

C.C. à

- Monsieur Yves LETERME, Premier Ministre du Gouvernement belge
- Madame Fadila LAANAN, Ministre de la Culture et de l'Egalité des chances de la Communauté française de Belgique
- Madame Ida COLLU, Présidente Ente Nazionale per la protezione e l'assistenza dei Sordi (ENS)